

# Info eau Lys

Lettre d'information des 226 communes du bassin versant de la Lys N°4 / mars 2001

## Edito

L'année 2001 commence bien : malgré une pluviométrie importante, la Lys est restée sage et les élus, anxieux de son avenir, ont enfin pris la décision de créer un outil ayant valeur opérationnelle sur les 226 communes du territoire : le SYMSAGEL.

Bras armé et financier de la Commission Locale de l'Eau du S.A.G.E. de la Lys, le SYMSAGEL, à peine installé, s'est mis au travail pour réaliser les études indispensables à la connaissance des mécanismes du bassin de la Lys et pour commencer les premiers travaux d'intérêt général.

Cet outil auquel j'ajouterais les Plans de Prévention des Risques (PPR), les contrôles territoriaux d'exploitation (CTE), mais aussi des pratiques nouvelles comme Irri-Mieux, nous permet, enfin, de mettre en œuvre une gestion globale et équilibrée de la Lys et de ses affluents.

L'objectif est de parvenir à la reconquête écologique du bassin et, au final, de réconcilier les habitants avec cette formidable richesse qu'il convient de protéger et de respecter : l'Eau.

Merci aux uns et aux autres pour l'exemplarité de la coopération autour de ce projet d'avenir.



André FLAJOLET

Président de la CLE du S.A.G.E de la Lys

## Le SYMSAGEL est lancé

Le SYMSAGEL (SYndicat Mixte pour le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Lys) a été créé par arrêté inter-préfectoral du 22 décembre 2000.

Il poursuit trois objectifs :

- réaliser les études nécessaires à l'élaboration du S.A.G.E de la Lys;
- aider à la diffusion et à la sensibilisation des enjeux du S.A.G.E de la Lys;
- permettre la réalisation coordonnée des objectifs du S.A.G.E dans le cadre d'un programme pluriannuel de travaux.



### **Le périmètre du SYMSAGEL**

Ce syndicat mixte est créé entre 14 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et 6 communes. Le territoire du SYMSAGEL reprend les 226 communes du S.A.G.E de la Lys.

### **Au programme du SYMSAGEL**

Le programme établi pour 2001 dans le cadre du SYMSAGEL comporte deux aspects :

- les études du S.A.G.E de la Lys;
- ses travaux.



### **Les études du S.A.G.E de la Lys regroupent :**

- l'inventaire des ouvrages hydrauliques;
- un « diagnostic global, choix de la stratégie, produits du S.A.G.E ». Celui-ci sera effectué pour trois thématiques, la ressource en eau, sa gestion qualitative et le patrimoine qui lui est lié;
- l'étude de gestion globale et équilibrée des écoulements et des crues du bassin versant de la Lys.

### **Concernant les travaux,**

un programme pluriannuel sera défini par une étude de gestion globale et équilibrée des écoulements et des crues du bassin versant de la Lys. Pour l'année 2001, les travaux définis et validés par l'ensemble des acteurs à partir de l'étude de bassin versant du Guerbecque seront réalisés. D'autres travaux plus ponctuels pourront également être effectués cette année après accord de la Commission Locale de l'Eau du S.A.G.E de la Lys.

# LES PRATIQUES AGRICOLES DE DEMAIN

## **Irri-Mieux : une meilleure irrigation passe par la concertation**

Les agriculteurs sont des usagers de l'eau à part entière. Près de 150 d'entre eux irriguent leurs cultures légumières (pommes de terre, haricots verts...) sur 135 communes appartenant au territoire du S.A.G.E. de la Lys. Les prélèvements s'effectuent soit en eau souterraine (nappe), soit en eau de surface (rivière).

Même si le port des prélèvements attribuée à l'irrigation est minoritaire sur l'ensemble du bassin, elle peut être significative certaines années sèches durant la période estivale. En effet, cette pratique peut conduire, dans les cas extrêmes, à un abaissement du niveau de la nappe (atteinte à la ressource en eau) et/ou de la rivière (atteinte à la vie piscicole).



Couverture intégrale avec Sprinklers

C'est pourquoi, la contribution des irriguants à l'effort collectif de gestion globale et équilibrée de la ressource en eau est indispensable. Depuis 1999, dans le cadre de l'opération Irri-Mieux, un programme d'actions est développé pour parvenir à une optimisation des prélèvements pour l'irrigation. Des actions de concertation, d'appui technique et de communication sont menées dans le bassin tout en respectant le cadre fixé par le S.A.G.E de la Lys.



Micro-irrigation en goutte à goutte sur pomme de terre

## **Un contrat territorial d'exploitation en projet sur la région de Béthune-Aire**

En juillet 2000, un projet de contrat territorial d'exploitation (C.T.E.), baptisé « Agriculture périurbaine et territoire dans une commune du Bas-Pays », a été présenté par les agriculteurs de la commune de Richebourg. Ce projet est né de l'initiative de l'un d'entre eux, Christian Durlin. Les discussions avec les différents partenaires (la commune de Richebourg, l'antenne de la région agricole Béthune-Aire de la Chambre d'Agriculture du Pas-de-Calais, la Fédération des chasseurs et l'Association de lutte contre les rats muqués) ont abouti à la rédaction d'une charte communale, document de base pour l'élaboration du contrat territorial d'exploitation.

Le cœur de ce contrat reprend les principaux enjeux de territoire définis dans la charte : le maintien des exploitations viables et le renforcement de leur rentabilité ainsi que les objectifs locaux en matière de gestion du territoire.

Ainsi, un agriculteur de la région Béthune-Aire qui souhaite souscrire à un C.T.E. devra adhérer au projet collectif de territoire et choisir l'une des actions suivantes, appartenant au volet environnemental et territorial :

- implantation d'éléments hors du paysage (plantation et entretien d'une haie ou d'un alignement d'arbres...), réhabilitation et entretien de fossés;
- mise en valeur du paysage et du patrimoine culturel (restauration et entretien du patrimoine bâti), aménagement des accès d'exploitation et intégration des infrastructures dans le paysage.

D'autres mesures sont également proposées :

- la reconversion des terres arables en prairies;
- la diminution des surfaces en sol nu l'hiver par l'implantation d'une culture intermédiaire;
- l'implantation des dispositifs herbacés et création de zones tampons...

Le contrat territorial d'exploitation représente un nouvel instrument pour accompagner les agriculteurs dans la réalisation de leur projet d'exploitation. Ce dispositif a non seulement l'avantage d'engager le dialogue et de travailler dans l'intérêt général de la commune, mais aussi de rapprocher les citadins et les ruraux. Une démarche conduite pour la commune de Richebourg et les professionnels du monde agricole. Un exemple à suivre pour ceux qui souhaitent entreprendre des actions en faveur de la préservation de l'environnement.

# Monde de l'eau

- Le projet scolaire « Eau, Pays de la Lys » se concrétise par une série de cartes postales

Dans le dernier numéro d'Inf'eau Lys, paru en septembre 2000, un article était consacré au projet scolaire « Eau, Pays de la Lys ». Le travail effectué par les enfants est actuellement valorisé sous forme de cartes postales. Une plaquette est en cours de réalisation. Ce document sera diffusé à partir de mai.



- Identification des cours d'eau en Artois-Lys

La Busnes, la Noye, le Grand Nocq, la Clarence... Les cours d'eau traversant les 20 communes du territoire Artois-Lys sont, depuis février, signalés par des panneaux d'identification. Installés sur 175 sites, ces panneaux ont pour but de faire connaître et de valoriser le milieu aquatique local.



## L'agenda du SAGE

- Réunion de la C.L.E. du S.A.G.E de la Lys le 21 mai à 14 h 30 h à Scilly-sur-la-Lys

- Réunion des Comités de pilotage étude :
  - le 3 mai 2001, ressources en eau
  - le 4 mai 2001, gestion qualitative de l'eau
  - le 14 mai 2001, patrimoine naturel lié à l'eau

## Pour en savoir plus

- Une plaquette d'information intitulée « L'Irrigation dans le bassin de la Lys » vient de paraître. Ce document, joint à ce numéro, reprend l'ensemble des objectifs visés et les actions développées par Irrimeux.

Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires sur ce projet, vous pouvez contacter Jacques Blarel, animateur (coordonnées ci-dessous).



## VOS CONTACTS

- Jacques BLAREL  
Chambre d'agriculture  
du Pas-de-Calais  
56, avenue Roger-Salengro  
BP 39  
62 223 Saint-Laurent-Blangy  
cedex

- Stéphanie MARTEAU  
Chambre d'agriculture  
du Pas-de-Calais  
antenne de Béthune  
Centre Jean-Monnet II  
Place de l'Europe  
62 400 Béthune

- SYMSAGEL  
Correspondance à adresser  
au siège :  
André FLAJOLET, Président  
26, rue des Martyrs  
62190 LILLERS